

# Commune de FRASNE-LES-MEULIERES

## Procès-verbal

Conseil Municipal du 20 mars 2026 - Salle du Caveau 20h

Présents : MM. Pascal MARCHAND – Lydia DARNEY-PATOZ – Régis BONVALOT – Julie LAVRY – Laurent FOUCHEYRAND – Marie LONDE – Benoit FAVEREAUX – Géromine RICHARD – Laurent HURISSE – Estelle TRILLOT – Baptiste MOUQUOD

Secrétaire : Baptiste MOUQUOD

Membres exercice = 11 – Présents = 11 – Votants = 11

Convocation : 16/03/2026

### **INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAPIN, Maire sortant, qui déclare les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions. Monsieur Baptiste MOUQUOD est désigné comme secrétaire de séance.

### **VALIDATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL**

Le procès-verbal du précédent conseil municipal a été préalablement envoyé aux conseillers municipaux.

Le procès-verbal du précédent conseil municipal est approuvé avec 6 voix « pour » et 5 abstentions.

### **ÉLECTION DU MAIRE**

Marie LONDE, membre la plus âgée, prend la présidence de l'assemblée et après avoir procédé à l'appel nominal des membres du conseil, elle dénombre 11 conseillers municipaux présents. Elle constate que la condition de quorum est remplie

Elle rappelle les conditions d'élections, au scrutin secret et à la majorité absolue. Le conseil municipal désigne alors deux membres en qualité d'assesseurs : Madame Julie LAVRY et Madame Géromine RICHARD

Il est alors procédé aux opérations de vote :

Un candidat : Pascal MARCHAND

Résultats du premier tour : Pascal MARCHAND 11 voix

Monsieur Pascal MARCHAND est déclaré élu avec 11 voix.

Le Maire proclamé reprend la présidence de séance.

## **NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

Le Maire indique que la commune peut disposer d'un adjoint minimum et de trois adjoints maximum. À ce jour la commune disposait de 3 adjoints. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe à 2 le nombre d'adjoints au Maire.

## **ÉLECTIONS DES ADJOINTS**

La liste d'adjoints candidate est la suivante :

1er adjoint : Laurent HURISSE, 2ème adjoint : Julie LAVRY

Résultats du premier tour : Liste Laurent HURISSE 1er adjoint et Julie LAVRY 2ème adjoint : 11 voix

La liste Laurent HURISSE 1er adjoint et Julie LAVRY 2ème adjoint est déclarée élue avec 11 voix.

## **CHARTRE DE L'ÉLU**

Suite à l'élection du maire et des adjoints, Pascal MARCHAND a lu la Charte de l'élu local à l'ensemble des membres du conseil municipal.

## **VOTE DES INDEMNITÉS DE FONCTION**

Il est rappelé aux conseillers que le plafond des indemnités de fonction a été augmenté par l'état sans dotation supplémentaire de l'état.

La proposition du Maire est la suivante : conserver la même somme qu'allouée lors du précédent mandat pour l'indemnité des élus soit environ 14452 e/an avec la répartition suivante :

- 900,20 e/mois pour le maire,
- 201,41 e/mois pour le 1er adjoint,
- 102,76 e/mois pour le deuxième adjoint.

La proposition est adoptée avec 11 voix.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- 1) Communauté d'agglomération du Grand Dole = 1 délégué titulaire – 1 suppléant

Conformément au décret préfectoral du 15/01/2026, les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés « dans l'ordre du tableau » (maire, premier adjoint, deuxième adjoint...), considérant que la commune de FRASNE-LES-MEULIERES dispose de 1 poste de délégué communautaire, le délégué qui représentera la commune de FRASNE-LES-MEULIERES auprès de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE sera :

Pascal MARCHAND

Laurent HURISSE sera suppléant en cas d'absence.

- 2) Quelle est la date du prochain conseil municipal ?

Prochain conseil municipal : vendredi 3 avril 2026 à 20h

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h54***